

# Le BTS GESTION et MAÎTRISE de l'EAU

## Spécialité gestion des services d'eau et d'assainissement

### Les métiers préparés

Ce BTS prépare aux métiers liés à la distribution de l'eau et à l'assainissement, dans l'espace rural comme en milieu urbain. Les apprentis sont amenés à participer à la conception ou à la conduite de dispositifs de traitement, de distribution et d'assainissement de l'eau. Pour exercer ces activités, la formation permet d'acquérir de solides connaissances en biologie, en physique, en chimie, en hydraulique, en génie des procédés de traitement des eaux, en techniques d'analyse de laboratoire et en gestion.

### Les conditions d'admission

#### Niveau :

Cette formation exige un bon niveau dans les matières scientifiques et expérimentales. Les bacheliers en S, STAV, STI, STPA sont les candidats privilégiés pour ce cursus. Cependant, des titulaires de certains bacs professionnels et du BTA peuvent tenter leur chance à condition de posséder un très bon dossier scolaire et une solide motivation. De préférence, vous avez déjà eu un contact avec des professionnels du traitement ou de la distribution de l'eau à travers un stage ou des connaissances personnelles.

#### Âge :

Vous devez avoir entre 16 et 26 ans.

### Maître d'apprentissage

Vous devez rechercher un maître d'apprentissage, qui pourra être un bureau d'études spécialisé en aménagements d'hydraulique urbaine, le service des eaux d'une collectivité territoriale, un syndicat des eaux, un SATESE, une entreprise de services aux collectivités (Lyonnaise des Eaux, SAUR, Générale des Eaux, SOGEDO...), un industriel, un établissement thermal...

### L'alternance CFA / entreprise

La formation se déroule sur deux ans en alternance. Lors de votre apprentissage vous passerez 2 à 5 semaines au CFA suivies de 2 à 6 semaines en entreprise. Au total pendant les deux années vous aurez passé 43 semaines au CFA, 51 semaines en entreprise et 10 semaines en congés payés.

### La formation

<b>Programme et horaire sur deux ans</b>	
<b>Enseignement général</b>	
Techniques d'expression et de documentation	150
Langue vivante (anglais)	80
Mathématiques appliquées	60
Informatique	30
Sciences économiques, sociales et juridiques	80
EPS	80
<b>Enseignement professionnel</b>	
Acteurs de la gestion de l'eau dans l'environnement	80
Eau : propriétés, ressource, qualité*	145
Topographie et cartographie*	45
Hydraulique, électrotechnique, automatisme*	250
Eau potable*	80
Assainissement collectif*	80
Assainissement non collectif*	35
Techniques de laboratoire*	35
Gestion*	40
Préparation à l'habilitation électrique*	35
Etude d'un bassin versant*	35
Activités pluridisciplinaires – Révisions*	160
<b>Total sur deux ans</b>	<b>1500</b>

\* modules suivis par les candidats en 1 an (voir au verso)

Les enseignements généraux vous permettront de vous perfectionner en maths, informatique, techniques d'expression et de communication et en langue vivante. Il est indispensable d'y acquérir un bon niveau pour être en mesure d'exercer une responsabilité de technicien supérieur.

L'enseignement professionnel vous apprendra à identifier le rôle des organismes chargés de la gestion de l'eau (État, collectivités locales, Agences de l'eau...). Vous connaîtrez la réglementation et la législation dans ce domaine. Vous étudierez le cycle naturel de l'eau et les modifications apportées par l'homme. Vous connaîtrez ses propriétés physico-chimiques et vous pourrez estimer sa qualité et les différents types de pollutions qui l'affectent.

- ▶ **Isabelle GARCIA**, coordinatrice [alexandra.garcia@educagri.fr](mailto:alexandra.garcia@educagri.fr)
- ▶ **Carole PELLEGRINO**, directrice [cf.landes@educagri.fr](mailto:cf.landes@educagri.fr)

En hydraulique, vous apprendrez à concevoir un réseau de canalisations, à calculer les forces qui s'y exercent ainsi que l'énergie nécessaire au transport de l'eau. Vous apprendrez à choisir et à installer une pompe et vous connaîtrez les appareils de contrôle et de régulation hydraulique à mettre en œuvre.

Lors de travaux pratiques, vous réaliserez un lever topographique et apprendrez à utiliser les documents cartographiques nécessaires à un aménagement.

Vous apprendrez à encadrer un service de production et de distribution d'eau potable. Vous connaîtrez les différents traitements à appliquer pour obtenir une eau potable, ainsi que les réseaux de distribution. Vous serez capable de participer au dimensionnement et à l'entretien d'un réseau d'assainissement. Vous vous exercerez à l'exploitation d'une station d'épuration en vraie grandeur. Vous réaliserez des analyses physico-chimiques en laboratoire pour contrôler la qualité de l'eau et l'efficacité des traitements. Vous serez formé à la sécurité en connaissant les règles d'hygiène, en identifiant les risques électriques, chimiques, etc.

Pour assurer le fonctionnement et le développement administratif et commercial d'une exploitation, vous posséderez une connaissance pointue de votre domaine professionnel : organisation des services, prix de l'eau, relations avec les abonnés...

### **L'évaluation**

Les modules sont évalués au cours des deux années de formation sous la forme d'un contrôle continu (CCF) qui est pris en compte dans la moitié de la note finale du BTS. L'autre moitié est constituée par trois épreuves terminales : une épreuve écrite d'expression française et de culture socio-économique, une épreuve écrite professionnelle, et la présentation de votre rapport de stage.

### **Votre motivation**

Vous êtes motivé par un métier industriel comportant de nombreuses tâches en extérieur mais aussi des moments de travail de bureau. Vous souhaitez pratiquer un métier qui mobilisera des savoirs qui animent votre curiosité : sciences physiques, chimie, biologie, technologie, informatique. Vous aimez travailler sur des projets concrets. En même temps, vous avez un intérêt pour la protection de l'environnement et de l'hygiène publique. Tout en aimant le travail en équipe, vous êtes capable de travailler en autonomie et appréciez le contact avec les usagers et l'administration.

### **La poursuite des études après le BTS**

Bien que l'apprentissage favorise l'entrée directe dans la vie active dès l'obtention de votre diplôme, vous pourrez poursuivre vos études si vous le désirez. Si vous êtes très motivé et avez d'excellents résultats, vous pouvez préparer le concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs, comme l'ENSA et l'ENITA. Vous pouvez suivre un second cycle universitaire professionnalisé : licence professionnelle, maîtrise de Sciences et techniques. Pour ceux d'entre vous qui préfèrent élargir leurs compétences rapidement, vous pouvez passer un second BTS en un an, ou un certificat de spécialisation en quelques mois.

### **L'insertion professionnelle**

Vous pourrez exercer une activité dans les services des eaux des collectivités locales ou dans les entreprises assurant l'exploitation des ouvrages.

Cela exige que vous soyez un homme ou une femme de terrain. Polyvalent et autonome, vous ferez vivre le service dont vous serez chargé au niveau technique et administratif. Cependant, l'ensemble de ces responsabilités ne vous sera confié qu'après une certaine expérience professionnelle.

Vous pouvez également devenir technicien supérieur en bureau d'études spécialisé ou encore technico-commercial, après une formation complémentaire.

### **L'entrée directe en deuxième année**

Si vous êtes **déjà titulaire d'un BTS GEMEAU** dans une autre spécialité, vous pouvez entrer directement en deuxième année de formation. Vous serez dispensé de certains modules ce qui vous permettra de préparer l'épreuve professionnelle interdisciplinaire ainsi que votre rapport de stage dans le cadre de séquences de travail individualisées.

Vous bénéficierez du CCF et présenterez uniquement l'épreuve terminale "rapport de stage".

### **Autres formations de même niveau**

Le CFA Agricole et Horticole des Landes prépare également au BTS Génie des Equipements Agricoles et au BTSA Aménagements Paysagers par apprentissage.

#### **Pour s'inscrire :**

- Vous renvoyez au CFA la fiche de candidature et recherchez un maître d'apprentissage.
- Vous renvoyez au CFA l'attestation complétée par le maître d'apprentissage potentiel.
- Le CFA vous convoque pour un entretien et des tests de niveaux et transmet à votre maître d'apprentissage potentiel son avis sur votre candidature.
- Après consultation du maître d'apprentissage, le CFA confirme votre inscription.
- Le CFA (service interface) transmet à votre maître d'apprentissage tous les documents relatifs au contrat d'apprentissage.